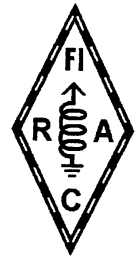


Ordre du jour du 50ème Congrès FIRAC
Brasow - Roumanie
22 – 26/09/2011



1. Ouverture de la réunion, accueil des participants et appel des disparus
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du compte rendu du congrès FIRAC 2010 à BousSENS en France.
4. Rapport du président
5. Rapport du responsable PR et du groupe MC
6. Rapport du trésorier
7. Rapport des contrôleurs des comptes (OE5HFM und IK3RBQ)
8. Quitus au présidium de la FIRAC
9. Election du nouveau présidium
 - Président
 - Vice-président
 - Secrétaire
 - Trésorier
 - Responsable PR
10. Election des responsables (art 7 des statuts de la FIRAC) (Pas de remise de diplômes FIRAC)
11. Election d'un nouveau contrôleur aux comptes
12. Fixation de la cotisation pour 2012
13. Trafic
 - Réseaux européens
 - Réseaux outre-mer
 - Activité du réseau radio FIRAC
14. Congrès FIRAC 2012 En Grande-Bretagne
15. Congrès FIRAC 2013 en Hongrie, 2014 en ?
16. Rapport sur HAMRADIO à Friedrichshafen
17. Rapport sur les diplômes FIRAC délivrés
18. Site FIRAC
19. Diplôme des gares ON (Annexe 1)
20. Discussion et propositions sur la modification des dates des contests (Annexe 2)
21. Divers
 - Adresses des groupes nationaux
 - Adresses des membres de la FIRAC

ON4CIR, Karel

Annexe 1: (<http://www.on800.be/brsa/index.html>)

Diplôme des gares belges

But

Ce diplôme est créé pour promouvoir le trafic radio et l'esprit OM et pour une meilleure connaissance de la géographie

Article 1

Pour le diplôme des gares de chemin de fer (en abrégé BRSA), sont valables les liaisons établies avec une gare de la SNCB (Société Nationale des Chemins de fer Belges)

Elles sont identifiées par un code constitué du code télégraphique de la gare, suivi du numéro de la ligne.

Par exemple la gare de Stocken sur la ligne 162 sera „MKM162“

Article 2

Seules les gares référencées sur le site <http://www.on800.be/brsa/index.html> sont valables pour le diplôme.

Les autres gares peuvent être signalées avant l'activation du diplôme au manager du BRSA ON800 pour compléter la liste, en lui envoyant les coordonnées et une photo.

Article 3

L'activation doit avoir lieu dans un rayon de 1000 m au plus autour de la gare. Aucune antenne ne peut être installée à moins de 100 m des voies.

Celui qui désire activer une gare (l'activateur), doit en informer le diplôme-manager au moins 3 jours à l'avance par e-mail (on800@on800.be).

Chaque activation donne un point pour le diplôme d'activateur.

L'activateur doit faire au moins 10 contacts HF-VHF par jour de 00:00 à 23:59.

Le compte-rendu doit être envoyé au manager ON800 dans les 30 jours après la fin de l'activation, sous forme de log (papier ou en Excel) avec image (film ou digital) à l'appui montrant l'opérateur au travail avec le code de la gare et l'équipement utilisé. L'opérateur doit indiquer sur le log la province, les coordonnées de la gare (longitude, latitude et QRA_locator).

L'activateur sera automatiquement crédité des points d'activation.

La demande de diplôme d'activateur doit être faite séparément.

Le diplôme est gratuit pour 10 activations.

Recommandations

Article 4

Pendant l'activation il est fortement recommandé de ne pas se contenter d'un court QSO, avec les conditions de trafic, mais d'y ajouter des informations sur la gare.

Les opérateurs s'engagent à envoyer dans les 6 mois les cartes QSL

Conditions d'obtention du diplôme

Article 5

Le diplôme peut être demandé en classe CW, SSB ou mélangé et pour toutes les bandes de 2m à 60m en simple bande ou toutes bandes.

Diplôme de base : 10 gares

Tickets supplémentaires par 25 gares

Diplôme d'honneur pour 250 gares.

Les SWL peuvent l'obtenir dans les mêmes conditions.

Article 6

La demande doit être faite sous forme de liste GCR avec référence de la gare, date, UTC, QRG et mode.

Les cartes QSL correspondantes pourront être exigées.

Article 7

Les demandes sont à envoyer à au BRAS-Manager par e-mail à on800@on800.be ou par lettre à ON800 Stef COLAS, Route de Bouillon 114, B-6700 Arlon.

Article 8

Coût du diplôme de base : 12 euros.
Coût d'un ticket : 2 euros
Coût de la plaquette du diplôme d'honneur : 20 euros
Les conditions de paiement sont à demander à ON800

Article 9

Le responsable du diplôme se réserve le droit de modifier les règles.

Annexe 2:

Proposition commune des groupes MC et G Modification des dates des contests FIRAC

Les dates actuelles du contest CW ne conviennent pas suite à l'existence d'autres contests CW dans le mois.

L'examen du calendrier des contests montre que le contest FIRAC devrait être placé à une date plus avancée dans l'année.

Le meilleur mois serait le mois de mars, dans lequel il y a peu de contests et pendant lequel les conditions sont souvent idéales.

Comme actuellement le premier ou le second week-end semble la meilleure période pour plus de participation.

Signé

Groupe MC
Alex Kurgay. UT2LF

Groupe G
Geoff. Sims G4GNQ